

de la Saskatchewan y ont assisté. J'ai ici le texte du rapport rédigé par M. Underhill, ingénieur régional de Calgary.

Ceux qui sont au courant de ce projet aiment à en parler comme du projet William Pearce, au lieu du projet de dérivation de la rivière Red-Deer, car c'est M. Pearce qui en a eu l'idée le premier.

Les membres de l'organisme chargé d'appliquer la loi sur le rétablissement agricole des Prairies travaillent à ce projet depuis 1939. MM. Phillips, Hawkins, A. B. Cooke et Hucklestone, sont les quatre ingénieurs qui s'occupent de l'entreprise sous l'empire de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies. J'ajouterais aussi que M. L. B. Thomson, ancien président de l'organisme chargé d'exécuter la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, était tout à fait entiché de ce projet de dérivation. Environ un an et demi avant sa mort, j'ai eu l'occasion de l'entendre prononcer une allocution devant les membres de la Chambre de commerce de Kerrobert, alors qu'il a montré ses cartes et ses plans. Je le répète, cette entreprise lui tenait très à cœur. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans tous les détails, mais ce projet a pour but de détourner les eaux de la rivière Red-Deer depuis l'Alberta jusqu'au bras sud de la rivière Saskatchewan dans cette province. Je sais que le ministre de l'Agriculture, étant originaire des provinces des Prairies, se rend compte de l'importance d'approvisionner ces provinces en eau, et qu'il en est de même du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Je tiens à féliciter celui-ci de sa nomination à ce poste très important, et je sais qu'il va comprendre les difficultés qu'éprouvent certaines petites villes à s'approvisionner en eau. Les villes d'Edmonton, de Calgary et de Saskatoon s'élèvent en bordure de rivières, mais bon nombre de villes assez importantes dépendent des eaux de surface plutôt que des rivières, des lacs ou même des puits. Un nombre assez considérable de villes de ma circonscription s'approvisionnent grâce à l'écoulement des eaux de surface au printemps. Je n'ai pas à insister sur les besoins d'eau de ces villes, ni sur les résultats qui s'ensuivraient si on leur fournissait l'eau dont elles ont besoin au moyen de cette entreprise.

Je comprends que le ministre n'est pas en mesure de mettre ce projet à exécution à l'heure actuelle, et, comme deux provinces sont en cause, qu'il faudra que le gouvernement fédéral collabore avec les gouvernements des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Mais j'invite instamment le ministre à songer au projet, et je lui rappelle

[M. Hanbidge.]

qu'il ne s'agit pas d'irrigation, mais uniquement d'approvisionner les éleveurs de bœufs, les villes et les villages qui ont maintenu de la difficulté à obtenir suffisamment d'eau pour répondre aux besoins de leurs gens.

Peut-être conviendrait-il aussi de signaler que les chambres de commerce de plusieurs villes de ma région, dont Kerrobert, Kindersley et Eston, s'intéressent vivement au projet. Je tiens aussi à rendre hommage à l'organisation des chambres de commerce de l'Est du centre de l'Alberta pour les démarches qu'elle a faites en vue de signaler la question tant au gouvernement de l'Alberta qu'au gouvernement fédéral. Et, en lui rendant cet hommage, je pense surtout à son président, M. Richard Fritze, de Castor, en Alberta. J'espère que le ministre et ses fonctionnaires ne négligeront pas ce projet. Si M. L. B. Thomson—à mon sens, l'un des fonctionnaires les plus compétents qui se soient occupés de l'application de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies—était encore parmi nous, je crois que nous verrions l'entreprise menée à bonne fin dans un avenir assez rapproché.

M. Mitchell: Je voudrais appeler l'attention du ministre sur une région située un peu plus au nord que les Prairies et faire un autre appel en faveur du grand canal de ravitaillement et de mise en valeur des régions septentrionales, que nous appelons Grand canal pour abrégé.

On se souviendra, monsieur le président, que des instances ont été faites, l'année dernière, en faveur de ce canal de ravitaillement. Je ne crois pas nécessaire d'en exposer ici les détails ou les objectifs. Un de mes commettants, qui est le principal promoteur de cette entreprise, a consacré beaucoup de temps et d'argent à une enquête sur les possibilités qu'elle offre. Il est peut-être vrai que les membres du comité n'ont pas réagi de façon très aimable ou favorable aux instances faites il y a un an. Ils pensaient peut-être que ce projet était fantastique. Mais, d'après moi, il est tout à fait possible de le réaliser, et l'argent nécessaire pourrait venir des installations hydro-électriques et du ravitaillement des Grands lacs en renversant le cours des rivières qui se déversent actuellement dans la baie James.

Je voudrais appeler l'attention du comité sur une chose qui nous a été récemment signalée, c'est-à-dire que nos voisins de l'autre côté de la mer de Béring, dans la partie septentrionale de la Russie, ont étudié un projet analogue pour les fleuves du Nord de la Sibérie, et qu'ils y ont envoyé des équipes d'ingénieurs faire des levés et une étude, dans l'intention d'utiliser ces eaux aux